

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 8 octobre 2020

NOTE DE PRESENTATION

OBJET : Réitération de garantie d'emprunt pour le réaménagement d'un prêt souscrit en 2007 par Hauts-de-Seine Habitat pour la construction en VEFA de 20 logements PLUS et 1 logement PLAI avenue des Quatre Chemins

Rapporteur : Roselyne Holuigue-Lerouge

Afin de limiter l'exposition de sa charge financière à une remontée des taux, le bailleur Hauts-de-Seine Habitat a engagé une démarche de réaménagement de ses dettes auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Un réaménagement avantageux est ainsi prévu pour un emprunt contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour les 21 logements situés avenue des Quatre Chemins et ce afin de permettre au bailleur de maintenir les marges financières nécessaires à la poursuite de sa politique de construction de nouveaux logements sociaux.

Dans ce contexte, Hauts-de-Seine Habitat sollicite la garantie de la Ville jusqu'au complet remboursement des sommes souscrites auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour un montant initial de 971 050 € au taux de 4,6 %.

Ce prêt est réaménagé comme suit :

- Prêt n° 1127591 d'un montant de 794 519,39 € sur une durée de 30 ans au taux actuariel de 0,9 %

En contrepartie de la garantie d'emprunt accordée initialement pour cette opération, la Ville dispose d'un contingent de 1 logement sur les 21 logements du programme.

Il est donc proposé au conseil municipal de bien vouloir accorder à Hauts-de-Seine Habitat le renouvellement de la garantie de la Ville à hauteur de 100 % jusqu'au remboursement de la dette d'un montant total de 794 519,39 € souscrit auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.